



Comité de l'agriculture et des affaires rurales

PROCÈS VERBAL 31

Le jeudi 7 mars 2013

9 h 30

Salle Champlain

-
- Nota: 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. À mois d'avis au contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal ont été présentés au Conseil le 27 mars 2013 dans le Rapport No 29 du Comité de l'agriculture et des affaires rurales.*

Présent: **Président: D. Thompson**
 Vice-président: B. Monette
 E. El-Chantiry , S. Moffatt , S. Qadri

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès verbale 30 - Réunion du 7 février 2013 du Comité de l'agriculture et des affaires rurales

CONFIRMÉ

BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL

Réponses aux demandes de renseignements

- Mise à jour des Lignes directrices relatives aux évaluations des répercussions sur les transports

REÇU

QUESTIONS DIVERSES
ARTICLE ADDITIONNEL

Que le Conseiller Monette soit nommé vice-président intérimaire pendant l'absence du Conseiller Blais, vice-président du comité, et que cette période d'intérim prenne fin au retour du Conseiller Blais.

ADOPTÉ

**BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL
SERVICES DU GREFFIER MUNICIPAL ET CHEF DU CONTENTIEUX**

1. **RAPPORT DE SITUATION - DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DU COMITÉ DE L'AGRICULTURE ET DES AFFAIRES RURALES POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 2013**
ACS2013-CMR-CCB-0022 **À L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de l'agriculture et des affaires rurales prenne connaissance du présent rapport.

REÇU

TRÉSORERIE ET FINANCES DE LA VILLE

2. **RÈGLEMENT D'EMPRUNT EN VERTU DE LA LOI SUR LE DRAINAGE AU MOYEN DE TUYAUX**
ACS3013-CMR-FIN-0012 **À L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité de l'agriculture et des affaires rurales recommande au Conseil de promulguer un règlement, sous la forme prescrite par la Loi sur le drainage au moyen de tuyaux, L.R.O. 1990, chap.T.8. (la « Loi sur le

drainage au moyen de tuyaux »), autorisant ce qui suit :

- (i) l'emprunt de fonds au ministère des Finances permettant de prêter de l'argent pour des travaux de drainage, tel que défini dans la Loi sur le drainage au moyen de tuyaux;**
- (ii) l'émission de débetures, rédigées selon la formule prescrite par la Loi sur le drainage au moyen de tuyaux.**

ADOPTÉE

3. **RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RENDEMENT PRÉSENTÉ AU CONSEIL POUR LE 4E TRIMESTRE, DU 1ER OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2012**
ACS2013 –CMR-OCM-0002 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité de l'agriculture et des affaires rurales reçoive le présent rapport aux fins d'un examen plus approfondi et d'une discussion des résultats sur le rendement des secteurs de service, tel qu'il est énoncé dans le rapport inclus.

REÇU

URBANISME ET INFRASTRUCTURE URBANISME ET GESTION DE LA CROISSANCE

4. **ANOMALIES DANS LES ADRESSES MUNICIPALES – CHEMINS LINE – CHANGEMENT DE NOM DES CHEMINS EIGHTH LINE ET NINTH LINE**
ACS2013-PAI-PGM-0065 OSGOODE (20)
-

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité de l'agriculture et des affaires rurales recommande au Conseil d'approuver :

- 1. Un règlement visant à changer le nom du chemin Eighth Line et à le remplacer par « chemin Piperville »; et**
- 2. Un règlement visant à changer le nom du chemin Ninth Line et à le remplacer par « chemin Thunder ».**

Arlène Grégoire, directrice et chef du service du bâtiment, donne au Comité un bref aperçu du rapport et présente les membres de son personnel qui participeront à la présentation : Françoise Jessop, gestionnaire, Service d'intégration des activités, et Elizabeth Baxter, agente de gestion de programme et de projet.

Une copie de leur présentation PowerPoint est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, les membres du Comité posent diverses questions sur le processus de changement de nom, et ils estiment que des modifications sont nécessaires, parce que le présent processus peut susciter beaucoup d'émotions. M^{me} Grégoire affirme qu'une nouvelle approche est en cours d'élaboration, et devait être prête d'ici la fin de mai 2013.

Le conseiller Monette demande si une aide financière est prévue pour les résidents qui doivent maintenant signaler leur changement d'adresse à leur famille, leurs amis, leurs institutions, etc. Le personnel fait remarquer qu'il n'y a pas de fonds disponibles, mais que grâce aux services en ligne, la contrainte financière est beaucoup moins lourde qu'auparavant.

Le président Thompson souligne qu'il a assisté aux deux assemblées publiques et il remercie les membres du personnel pour leur travail et pour le caractère démocratique du processus.

Les recommandations du rapport sont ensuite présentées au Comité, puis ADOPTÉES.

TRIBUNE LIBRE

Albert Dugal – Stations cellulaires à Greely

Albert Dugal, John Dugal et Jane Paul font une courte présentation sur le besoin de revoir et de mieux instaurer la politique sur la concurrence à l'échelle municipale et le processus de consultation publique de la Ville d'Ottawa concernant les systèmes d'antenne pour téléphones cellulaires dans les régions rurales.

Leurs observations écrites et leur pétition sont conservées au Bureau du greffier municipal.

Le président Thompson affirme que ce point sera soulevé au Conseil municipal le 27 mars.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 10 h 10

Coordonnateur du comité

Président